

Note : pour le premier temple de Junas (XVI^e s) voir l'autre notice " les protestants à Junas avant la liberté de culte", pages 4 et 5

La (laborieuse) construction du temple actuel

Il y a malheureusement des « trous » dans les archives municipales du début du XIX^eme siècle. A été conservé un registre de délibérations du Conseil Municipal « 1807-1823 », fort incomplet et, semble t'il abandonné en cours de route. C'est bien dommage, car nous apprenons par le registre suivant (1843-1860, il manque 20 ans !) dans une délibération datée du 24 juin 1844, que **la construction du temple a commencé en 1822.**

D'après un feuillet libre de 1824 (délibération du 24 juin 1824), on peut penser que la construction du temple est bien avancée, au point que le culte y est célébré. La vieille église accueillerait à nouveau le culte catholique. Le Conseil ne s'intéresse ce jour là qu'aux émoluments... Du curé, d'abord, qui est titulaire de la cure d'Aujargues. Or, le Maire de Junas à demandé à ce qu'il se déplace à Junas pour deux messes par mois. (Où officie t'il sinon dans l'église libérée par les protestants et rendue aux catholiques ? voir notice " les protestants à Junas avant la liberté de culte"). Et par ricochet, un membre du conseil en vient à réclamer que le pasteur, basé à Sommières et qui intervient à Junas également deux fois par mois, soit rémunéré sur la même base. La phrase qui cite le temple évoque « *qu'ayant [les protestants] un temple que Sa Majesté a bien voulu coopérer à sa construction...* ». Il semble donc qu'en juin 1824, le temple fonctionne.

Pourtant, en 1844, le 28 novembre (20 ans plus tard) , un texte pensé et repensé (il a été barré deux fois avant de trouver son expression définitive) nous donne de précieux renseignements (mots soulignés par nous):

« le président [de séance] a exposé que le temple inachevé qui existe à Junas se détériore par les pluies qui, pénétrant dans les murs non crépis , en rendent l'enceinte très humide; que cet édifice, consacré au culte divin, se trouvant dépourvu de voûte, de sacristie, de tambour à la porte d'entrée [sas d'entrée à double porte] etc, il a , pour parer à tout cela, invité Monsieur Bourdon, architecte en chef du département, à se rendre à Junas pour, en considérant l'état des choses, dresser un plan et devis estimatif (...)

Le conseil, considérant

- 1. Que la commune de Junas, épuisée par la construction de ce temple faite en 1822, aux frais de la population protestante qui, malgré tout le zèle possible n'avait, par souscription volontaire, pu arriver qu'à monter les murs et le couvert, avait obtenu de l'administration un petit secours qui avait été employé aux fermetures des portes et fenêtres [cf. la délibération de 1824, évoquant la coopération de Sa Majesté]*
- 2. Que plus tard il avait été fait une chaire et une table en marbre dont on ne pouvait s'en dispenser [pas de date précise]*

3. Qu'en 1843, elle avait, encore à ses frais, garni le temple de chaises quoique pas en entier par manque de fonds
4. Que la commune de Junas vient de se construire en 1842, une maison commune, salle d'école et logement de l'instituteur, ce qui a épuisé la commune à fond [bâtiment de la mairie actuelle]
5. Que malgré cet état de chose, il serait convenable de s'imposer une somme de cinq cent francs, pour parer à certains articles que Monsieur Bourdon a laissé de côté, tels qu'un grand fossé autour du temple et dans le sol pour éviter que l'humidité ne pénètre, et un clocher sur la porte, etc...

délibère... » que le devis sera expédié au Ministère de la Justice et des Cultes qu'on « supplie » de bien vouloir accorder une aide de 3 429,30 francs.

On le voit, le temple, 22 ans après la pose de la première pierre était loin d'être achevé...

Le 4 mars 1846, la réponse tombe du Ministère : c'est non. La municipalité répond **qu'elle a investi 9 000 F en 1822** et qu'elle va sûrement devoir investir encore, notamment pour le logement du pasteur.

On ne sait si la demande aboutit. On peut penser que oui, puisque le conseil municipal ne revient pas sur cette question et qu'il vote, le 11 mars **1860** (14 ans plus tard) un crédit de 400 F pour quatre croisées en fer (renforcement de murs), la clôture d'un terrain autour du temple et pour **une grille et porte en fer sur le perron de la porte principale**. Entre ces deux dates (1844 et 1860), rien n'apparaît. La dépense est estimée à 1 155 F, une aide est sollicitée, qui n'a toujours pas de réponse en novembre 1861... pour aboutir en décembre 1862 à une imposition extraordinaire de la commune de 1 155 F. Autrement dit, l'aide demandée n'est pas venue !

Un grand silence entoure à nouveau l'histoire du temple jusqu'en 1885, où l'on apprend que le mobilier est renouvelé, sans autre détail. Mais la somme engagée (1620 F) est d'importance... (14) Il peut s'agir d'un renouvellement des chaises. Celles-ci ont en effet plus de 40 ans, et dans un local décrit comme humide...

On était également resté sur notre faim sur la question du clocher non construit en 1844. Tout porte à croire que celui-ci accueille une cloche au tournant des XIXème et XXème siècles. Une délibération du 2 septembre 1898 évoque en effet des réparations au temple « *afin qu'on puisse suspendre une cloche* ». Un texte historique inédit de 1973 (2) confirme ces travaux au début du XXème siècle :

« *Le temple possédait un petit clocheton sans cloche. Ce n'est qu'au début du XXème siècle que fut construit le clocher. Les travaux furent repris à la base même du mur. Une belle cloche y fut installée après souscription populaire et vente d'ouvrages élaborés par les dames des réunions de couture de cette époque* »

La municipalité, qui vote alors une subvention, rappelle au passage qu'elle est propriétaire des locaux. Il est vrai qu'à ce moment-là, elle est radicale socialiste...(3)

Il aura donc fallu près de 80 ans, soit trois générations, pour que le temple de Junas trouve sa forme actuelle.

Pourtant, on raconte que la ferveur de la communauté protestante n'a pas baissé d'un bout à l'autre de l'édification: « *Lorsque les murs eurent deux mètres de haut, l'ont y célébra le premier culte. Les fidèles étaient debout et l'on s'aperçut qu'il fallait bien cette dimension de construction pour contenir tous les*

paroissiens et que les dimensions étaient trop justes (...) »

Beaucoup plus récemment (après 2000), le temple, notamment grâce à l'action de l'association les Amis du Temple de Junas a subi de nombreuses rénovations, comme le crépissage de la façade, la rénovation du clocher, la décoration des grilles extérieures en fer forgé, ...

Mais la réalisation la plus remarquable date de 2013. Les protestants refusent toute représentation divine, considérant à l'origine que toute icône prête à l'idolâtrie. Dans les premières années du protestantisme, d'ailleurs, certains protestants se firent connaître (et condamner..) par leurs pratiques iconoclastes dans les églises. C'est pourquoi les temples sont "austères", sans statuaire, sans tableaux religieux et... rarissimes sont ceux dotés de vitraux (toujours non figuratifs). Celui de Junas est donc, à ce titre, exceptionnel.

Voici ce qu'en dit le magazine Culture Jazz, le 2 août 2013 :

*" Grâce à la collaboration rare et intelligente entre l'association Jazz à Junas, l'association de rénovation du temple, la commune, des partenaires institutionnels et privés, le 20ème anniversaire du festival [de Jazz à Junas] aura été marqué par la concrétisation d'un projet commun remarquable : le remplacement de six fenêtres et de la rosace du temple en verre incolore par des vitraux réalisés à partir d'œuvres de **Daniel Humair**.*

*Ceci grâce à un nouveau procédé de fabrication d'une haute technicité de **Éric Linard**, spécialiste français de la sérigraphie et de la fabrication de vitraux contemporains. La technique consiste à insérer sous vide entre deux plaques de verre taillées exactement au profil de chaque fenêtre une sérigraphie sur support transparent des peintures de l'artiste, Daniel Humair en l'occurrence. Le procédé respecte totalement le dessin de l'artiste.*

Pendant le festival, chaque fin d'après-midi, à 18 heures, un concert de jazz gratuit est offert dans ce temple, espace de culte aux lignes sobres et dépouillées : voûte blanche, pierres nues blanches.

Et là... tout naturellement, les vitraux de Daniel Humair ont trouvé leur place dans ce lieu où se marient le spirituel et le profane laissant le champ libre à l'interprétation de chacun.

À l'heure où la chaleur de juillet écrase les couleurs, Junasols et amateurs de jazz d'ici et d'ailleurs entrent communier avec la musique et la lumière."

Notes :

(1) Arch Municipales de Junas, RDCM 1880-1897, 13 décembre 1885

(2) M.Bénézet « Junas, Département du Gard », inédit, 1973. S'agit-il de sources orales ?

(3) Arch Municipales de Junas, RDCM 1897-1910, 2 septembre 1898